



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Visite de l'usine Bombardier de La Pocatière**

**Saint-Pascal, le 22 octobre 2020** – À l'initiative du maire de la Ville La Pocatière monsieur Sylvain Hudon, et du préfet de la MRC de Kamouraska, monsieur Yvon Soucy, une délégation composée d'intervenants des organismes de développement économique de la MRC de Kamouraska a visité, le 7 octobre dernier, les installations de l'usine Bombardier de La Pocatière.

Outre la présence du maire et du préfet, cette délégation était composée des directeurs généraux de la Ville de La Pocatière, monsieur Cédric Gagnon, de la MRC de Kamouraska, monsieur Jean Lachance, de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska, madame Anik Briand, de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, madame Nancy Dubé, de Développement économique La Pocatière, monsieur Joël Bourque ainsi que du directeur du Service de développement territorial de la MRC de Kamouraska, monsieur Charles de Blois Martin.

En plus de visiter une partie des installations, les personnes présentes ont pu échanger avec la direction de l'usine sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir. Il faut mentionner que l'usine de La Pocatière compte actuellement plus de 400 personnes et l'équipe de direction travaille d'arrache-pied afin de conserver cette capacité de production dans notre région. Plusieurs projets prometteurs et réalistes sont actuellement à l'étude, mais un problème d'importance se pose au cours de la prochaine année avec la fin du contrat de fabrication des voitures Azur. Dans ce contexte, plus de 75 % des travailleurs seront mis à pied et l'usine de La Pocatière s'exposera à une situation extrêmement difficile et à fort potentiel d'irréversibilité qui réduira ses chances d'assurer son avenir par la suite.

C'est pourquoi les intervenants susmentionnés appuient, sans réserve, le syndicat des employés en requérant l'attention urgente du gouvernement du Québec afin d'annoncer rapidement le prolongement du contrat de renouvellement des voitures Azur du Métro de Montréal.

**M. Sylvain Hudon** - *« Je tiens à souligner l'importance primordiale de cette usine dans le milieu pocatois. D'ailleurs, le maillage qui se fait avec les entreprises et nos centres de recherche est un bel exemple de collaboration. Il faut tout faire pour que cette usine devienne un centre de recherche national pour le transport en commun, la voie de l'avenir. Merci à tous les employés et ne lâchons pas! »*





**M. Yvon Soucy** - « Chaque fois que je visite l'usine de La Pocatière, je suis impressionné par l'importance de ses installations. On imagine habituellement de telles installations manufacturières dans les grands centres. La présence de cette usine ici, au Kamouraska, témoigne de l'esprit entrepreneurial et de l'ingéniosité des gens de notre région et il faut tout faire pour la maintenir. »

**M. Cédrick Gagnon** - « Pour les générations futures, nos décideurs publics se doivent de prendre en considération les externalités positives, incluant celles qui sont non monétaires, à l'octroi de contrats publics aux entreprises du milieu. On n'a qu'à prendre la diminution de l'empreinte carbone comme exemple. Qui plus est, je crois qu'il serait préférable pour eux d'avoir comme vision l'utilisation des règles du jeu du commerce international comme un levier pour l'économie locale, et non pas comme un frein à celle-ci. »

**M. Jean Lachance** - « Le savoir-faire des employés de l'usine de La Pocatière figure parmi les meilleurs de la division Bombardier Transport. Cette compétence et expertise bénéficie grandement à l'ensemble des fournisseurs québécois par le biais de leur relation d'affaires avec ce joueur de classe mondiale ».

**M<sup>me</sup> Anik Briand** - « Bombardier Transport La Pocatière est un bâtisseur pour le développement du Kamouraska. On a vu, grâce à sa présence ici, le déploiement de plusieurs entreprises connexes mais aussi de tout azimut. C'est la synergie entre les diverses industries qui crée le tissu économique d'une région et qui la maintient en bonne santé économique. Sa contribution à dynamiser l'entrepreneuriat au Kamouraska est indéniable. »

**M. Charles De Blois Martin** - « Il est primordial, pour l'économie du Kamouraska qu'on puisse continuer d'appuyer la présence et le développement de Bombardier Transport et de ce secteur de pointe. Les travailleurs de l'usine de La Pocatière et ceux œuvrant dans le sillage de son réseau de fournisseurs locaux en matériel roulant sont reconnus pour leur grande ingéniosité et leur esprit créatif. Les retombées économiques sont majeures et concernent également des centaines de familles. »

**M<sup>me</sup> Nancy Dubé** - « La présence de Bombardier depuis 40 ans dans la région a permis de créer une synergie économique unique dans notre région et a permis de développer l'expertise d'autres entreprises locales. De cette synergie s'est développé un savoir-faire unique et très enviable au niveau international. C'est pourquoi la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet appuie les efforts nécessaires afin de maintenir la vitalité de cette entreprise et son écosystème. »

**M. Joël Bourque** – « L'usine de Bombardier La Pocatière a un impact structurant sur tout l'écosystème économique de la région, tant de par les liens évidemment qu'elle entretient avec son réseau de fournisseurs locaux mais aussi de par les partenariats développés





*avec des acteurs clés du milieu tels le centre d'expertise Novika et le Cégep de La Pocatière. Les besoins de la métropole en solutions de transport en commun constituent ainsi une formidable opportunité de développement économique régional. »*

Tous se sont dit grandement impressionnés par la visite de ce fleuron bas-laurentien et ont convenu d'unir leurs efforts pour porter, auprès du gouvernement du Québec, l'importance de prolonger rapidement le renouvellement des voitures du métro de Montréal. Par ailleurs, le milieu souhaite que nos dirigeants s'assurent de maximiser les retombées locales des prochains contrats de matériel roulant au Québec en favorisant, par exemple, un maximum d'exigences en contenu local.

De plus, compte tenu de l'importance du dossier, le groupe souhaite rencontrer leur députée et ministre, M<sup>me</sup> Marie-Eve Proulx, en présence du Premier ministre du Québec, M. François Legault. À cet effet, ils sollicitent l'aide de M<sup>me</sup> Proulx afin qu'elle intervienne auprès de ses collègues pour que cette demande se concrétise de façon urgente.

-30-

Contact presse :

Yvonne Tremblay, Agente en tourisme et aux communications  
Promotion Kamouraska  
418 492-1660 poste 254

[tourismekamouraska@gmail.com](mailto:tourismekamouraska@gmail.com)

